

26/11 Le SNE défend un vrai régime indemnitaire pour les personnels du premier degré

En direct du Grenelle étape 2

La réunion de l'atelier 2 sur la revalorisation a démarré avec du retard. Les participants n'étaient pas très à l'heure. Les documents préparatoires avaient été accessibles pour les plus débrouillards... Le travail a tout de même eu lieu.

Notons qu'en préambule, il a été affirmé que **la volonté d'une revalorisation globale a été entendue**. Il nous est maintenant demandé de dégager des critères pour une revalorisation différenciée.

Dans la première partie de la réunion, nous avons examiné la rémunération sous l'angle du lieu d'exercice.

Le cas de **l'éducation prioritaire** a été examiné en premier. La différenciation salariale et professionnelle qui existe aujourd'hui a été reconnue comme importante et justifiée. La nécessité de reconsidérer ce qu'est l'éducation prioritaire a été assez largement partagée. L'idée d'y intégrer le critère de la ruralité a fait consensus.

Le SNE a défendu les avantages des collègues en éducation prioritaire et l'idée d'une refonte des zones prioritaires à partir des écoles. Notre syndicat a aussi souligné qu'il faut **penser aux écoles hors éducation prioritaire**. Nous avons à nouveau présenté notre proposition d'indemnité pour exercice avec des effectifs lourds et pour exercice dans des classes à niveaux multiples.

Notre syndicat a aussi souligné que le critère du **coût de la vie local** devrait être plus pris en compte, en cas d'exercice en zone touristique ou frontalière par exemple.

Dans la seconde partie, des pistes de revalorisation en fonction des missions ont été envisagées.

Un syndicat a à nouveau parlé d'augmentation du point d'indice, de refonte des grilles et a refusé d'envisager une batterie d'indemnités.

Le SNE a choisi un angle d'attaque différent. Nous avons rappelé qu'à l'origine, le ministère voulait aligner la situation des enseignants sur celle des attachés, ce qui correspond à **obtenir 1 000 euros de plus par mois d'ici 15 ans**. Nous nous sommes ensuite appuyés sur les missions spécifiques remplies par les PE pour en réclamer une rétribution indemnitaire.

Notre syndicat a défendu la nécessité d'obtenir un vrai régime indemnitaire pour le premier degré. Nous avons repris des critères objectifs et réclamé la création d'une **indemnité de suivi des élèves**, notamment ceux à besoins particuliers (dossiers, équipes de suivi hors temps de classe, travail avec les AESH), une **indemnité pour sujétion médicale** (en nous appuyant sur les nécessités d'intervenir dans des cas parfois

vitaux), une **indemnité pour l'inscription de l'école dans la collectivité locale ou nationale** (fête d'école, portes ouvertes, commémorations, projets culturels, sportifs...).

Notre approche pragmatique a une nouvelle fois plu.

Le SNE espère maintenant qu'en février prochain nous pourrons nous féliciter des engagements qui seront pris en faveur des enseignants en général et de ceux du premier degré en particulier.

L'atelier 1 sur la revalorisation s'est tenu ce mercredi 18. J'ai la chance d'y représenter le SNE. Je vous livre ici mon expérience de ce qui peut amener à des bouleversements profonds de notre rémunération.

En direct du Grenelle

La réunion se tenait en visio conférence. Elle a démarré avec 30 minutes de retard. Presque comme le dossier de la revalorisation des enseignants. Les intervenants étaient nombreux et d'horizons variés. Il nous a été indiqué en préambule que, dans les ateliers du Grenelle, nous sommes en situation de création et d'innovation. Tous les possibles s'ouvraient à nous.

Dans la première partie de la réunion, deux points ont fait rapidement consensus :

- **Les enseignants doivent être mieux payés.**
- **Il faut améliorer spécifiquement la rémunération du premier degré.**

Les organisateurs étaient en attente d'explications, de justifications. Ils les ont obtenues de la part du SNE, d'une collègue directrice et d'une IEN. Les intervenants hors éducation nationale ont visiblement découvert les difficultés des enseignants du premier degré. Le représentant des parents d'élèves a souligné le soutien inconditionnel des parents aux enseignants.

Dans la seconde partie, des pistes de revalorisation ont été envisagées.

Un syndicat a parlé d'augmentation du point d'indice et évoqué un doublement de l'ISAE. Cette dernière idée se répand de plus en plus au niveau des discussions ministérielles. Le SNE a approfondi le sujet et insisté sur la situation des enseignants du premier degré.

Notre syndicat a expliqué pourquoi il faut **obtenir un vrai régime indemnitaire pour le premier degré**. Nous avons pointé tout ce qui pourrait être extrapolé du régime des certifiés en faveur des professeurs des écoles (doublement de l'ISAE, indemnité de vie scolaire, indemnité pour classe à effectif lourd ou à niveaux multiples, alignement du niveau des heures supplémentaires). Nous avons ensuite précisé que nous expliciterons la semaine prochaine comment reconnaître les spécificités de l'exercice dans le premier degré.

Plusieurs intervenants, dont une députée européenne, ont visiblement apprécié ces contributions. Rendez-vous est pris pour la semaine prochaine.

Le SNE veut croire que tout ce qui est fait actuellement permettra d'alimenter le projet de loi pluriannuel prévu pour février prochain et d'obtenir enfin la revalorisation que nous méritons.

Le mouvement inter

Les opérations pour le mouvement inter sont lancées. Vous trouverez [tous les détails sur cette opération ici](#). Vous pouvez joindre notre équipe (adresses mails en bas de page) pour nous demander un suivi syndical. Nous sommes tous mobilisés pour vous aider dans votre démarche.

La crise liée au Covid éclipse la quasi-totalité de tous les sujets. Notre profession ne fait pas exception. Refus du port du masque et discussions autour de la contagiosité des élèves sont les sujets du moment. Mais tout n'est pas systématiquement sombre dans l'actualité de notre profession.

La prime pour l'accueil des enfants de soignants a été versée. 35 000 enseignants en ont bénéficié. Le SNE avait milité pour une mesure la plus large possible. Les choix qui ont été arrêtés sont plus restreints que ceux que nous souhaitions, mais la prime annoncée par le ministère a bien été versée.

Le Grenelle de l'Education a débuté. C'est un rendez-vous d'importance. Le SNE participe activement à chaque atelier.

Les travaux entamés dégagent déjà de nombreuses idées, de premières pistes se dégagent. Notre syndicat espère obtenir **des changements positifs pour l'avenir de notre profession** et ce dans de très nombreux domaines (carrière, mouvement, suivi personnalisé, formation...).

Nous nous sommes, par exemple, penchés sur la différence de rémunération entre un professeur certifié et un PE. Nous avons ainsi pu déposer au ministère [de nouvelles propositions pour une revalorisation du premier degré](#). Celles-ci nous octroieraient des avantages dont nos collègues du second bénéficient déjà et d'autres, spécifiques à l'exercice dans le premier degré.

Si vous souhaitez, vous aussi, une suppression de l'écart de rémunération entre les deux degrés, [signez notre pétition](#).

Le SNE, le SE-UNSA, le SGEN, le GDID et le GTRID se sont mobilisés ensemble pour faire avancer le dossier de la direction d'école. [Notre tribune commune](#) montre notre synergie sur ce sujet et notre volonté de le faire évoluer ensemble, autrement que par la simplification des tâches.

Vous nous l'avez dit : Avoir le SNE à ses côtés cela fait du bien dans son travail

Patrice Martinez, un collègue directeur parti à la retraite ce 1er septembre, nous a adressé ces quelques mots particulièrement révélateurs.

"Je tiens à vous dire que j'ai été satisfait de votre position indépendante pendant toutes ces années d'enseignement dans un monde où le ministère nous considère non comme les "hussards de la République" mais bien comme les descendants des religieux dévoués corps et âme à leurs élèves. Et dans un monde où les syndicats ne sont pas loin de

penser la même chose. Ils sont le plus souvent la langue de bois de leur idéologie, aveugles à toute réalité, prêts à démolir un avantage qui viendrait d'un autre bord que le leur et toujours plus à œuvrer d'abord au bien-être des élèves qu'à celui de ceux qui les élisent et les payent : les enseignants. Je ne vous ai jamais perçu sur ce modèle et cela m'a fait du bien dans mon travail."

Nous venons encore de vivre une nouvelle rentrée particulière. Entre les errements concernant l'heure de la rentrée, le contenu et les modalités de l'hommage à Samuel Paty et le énième nouveau protocole à mettre en place, le stress était de retour bien avant de reprendre les cartables.

Le port du masque obligatoire en élémentaire cristallise les tensions.

Le masque est très largement toléré par nos élèves et accepté par les familles. Néanmoins, un certain nombre de difficultés est apparu. Certains enfants oublient leur masque ou les perdent en chemin. Certaines familles choisissent d'amener leur enfant sans masque. D'autres vont jusqu'à refuser de confier leur enfant à l'école et réclament des mesures de continuité pédagogique en distanciel.

Le SNE épaulé déjà les enseignants

Dans tous ces cas, ce sont les enseignants et les directeurs qui ont à gérer le problème. Le SNE espère qu'ils recevront le soutien qui leur sera nécessaire de la part de leur hiérarchie. Nous avons appris le 5 au matin que les services juridiques du rectorat se penchent sur ce problème.

Dans l'instant, notre syndicat est déjà intervenu à plusieurs reprises sur l'académie pour conseiller et soutenir des équipes.

- Lorsque le souci est purement matériel, le pragmatisme et la bonne volonté font que le stock de masques pédiatriques présent dans les écoles suffit à régler le problème. Dans l'instant, le SNE vous conseille de ne pas accepter dans les classes un enfant non masqué.

- Lorsque des parents refusent la scolarisation, les enseignants n'ont en aucun cas à assurer la continuité pédagogique. Il revient aux parents de contacter la mairie et la DSDEN pour faire une demande d'instruction à domicile. Cet avis, donné dès mardi par le SNE, a été confirmé par la position de l'administration qui annonce de plus clairement sa volonté de soutenir les équipes.

C'est une dynamique pragmatique et constructive dans laquelle le SNE se reconnaît depuis longtemps. L'Education Nationale changerait-elle enfin ?